

**Etaient Présents**

M. Christian PICARD, M Jean-Luc SAUVAGE, M. Romuald BOUTELEUX, Mme Stéphanie LAURENT, M. Philippe DELAPORTE, Melle Caroline LAUMON, Me Virginie VALLIENNE, Me Delphine LUPART, M. Gérard LEPERE, M Mickaël JACQUART, M. Michel SAROT, M. Christophe RINGARD, M. Christophe SERGENT, M. Philippe POUPART, M. Alexandre DEMONCHY.

**Ouverture de séance à 19H00**

**Ordre du jour :**

- Election Sénatoriales
- Indemnités du maire et des adjoints.
- Fréquence, jour et horaire des réunions du conseil Municipal et des commissions.
- Délibération pour l'annulation des frais de déplacement, pour les adjoints, resteront ceux pour les conseillers dans des missions spécifiques.
- Délibération avec vote, pour l'arrachage des arbres et la démolition, presque total du mur rue du brasseur.
- Aménagement grille écoles (Ecoles des filles, des garçons)
- Questions diverses

M. le Maire expose la situation concernant le vote du 4ème Adjoint.

**Election Sénatoriales :**

**Elections des titulaires**

Nous procédons aux élections sénatoriales des titulaires à bulletin secret.

Monsieur PICARD, Monsieur SAUVAGE, Monsieur LEPERE, Monsieur BOUTELEUX se présentent comme titulaires.

Nous avons bien 15 votants.

Monsieur PICARD obtient 14 Voix

Monsieur SAUVAGE obtient 14 Voix

Monsieur LEPERE obtient 14 Voix

Monsieur BOUTELEUX obtient 14 Voix

1 blanc

Monsieur PICARD, Monsieur SAUVAGE, Monsieur LEPERE, Monsieur BOUTELEUX sont donc élus Titulaires aux élections sénatoriales.

**Elections des suppléants**

Nous procédons aux élections sénatoriales des suppléants à bulletin secret.

Virginie VALLIENNE, Philippe POUPART, Mickaël JACQUART se présentent aux postes de suppléants.

Nous avons bien 15 votants.

Virginie VALLIENNE obtient 14 Voix

Philippe POUPART obtient 14 Voix

Mickaël JACQUART obtient 14 Voix

1 Blanc

Virginie VALLIENNE, Philippe POUPART, Mickaël JACQUART sont donc élus suppléants.

-Lecture de l'extrait du Registre des délibérations du conseil Municipal, Dispositions du code général des collectivités territoriales (article L2122-22) par Le 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Jean Luc SAUVAGE.

**Indemnités du maire et des adjoints.**

Lecture par le maire, Monsieur PICARD de l'indice de rémunération 2020 du maire pour une commune de 500 à 999 habitants, le taux maximal en % de l'indice brut terminal est de 40,3% soit 1567,43€ en rémunération pour le maire.

Article L 2123-24 du CGCT, le taux maximal en % de l'indice brut terminal est 10,7% soit 416, 17€ pour les adjoints pour une commune de 500 à 999 habitants.

**Vote concernant le jour de réunion :**

Proposition de Monsieur SAROT, proposition de mise en place d'un store à l'agence postale et de vitrophanie pour réduire la visibilité à l'intérieure du point postal.

Proposition de Virginie VALLIENNE de venir en aide à un enfant atteint d'une maladie afin de pouvoir poursuivre une scolarité au sein de l'école du village. Demande confiée à Monsieur BOUTELEUX.

Question de Christophe SERGENT, que la date d'ouverture du restaurant scolaire.

Réponse lors de la mise en place du nouveau bureau du SISCO.

Echange sur une solution de secours afin de pouvoir fournir les repas aux enfants, à revoir.

Caroline LAUMON soulève la problématique de tirs répétitifs dans le village, et de plombs retrouvés dans le voisinage.

Monsieur Le Maire va faire un courrier pour un rappel à l'ordre.

Proposition de circulaire pour un rappel des règles de vie au sein du village (trottoir, tirs, tonte, nuisance sonore).

Sujet soumis par Delphine LUPART concernant les terrains pas entretenus notamment dans sa rue.

Courrier aux foyers concernés sur les règles d'entretien avant mise en place d'un nettoyage par une société à la charge du propriétaire.

Elle soulève également les dépôts sauvages.

Gérard Lepere évoque la paille sur les axes routiers perdue par les agriculteurs.

Romuald BOUTELEUX soumet une question des habitants d'Estrées Mons concernant le belvédère arraché par un camion.

Faire un point avec l'assureur concernant la prise en charge des réparations.

Problématique de nuisance suite à une nouvelle machine installée chez Bonduelle, les habitants demandent un appui auprès de BONDUELLE afin de trouver une solution pour réduire la nuisance.

Monsieur Le Maire va demander un échange avec Bonduelle.

Philippe POUPART évoque le sujet des poubelles à la quinzaine.

L'absence d'éclairage rue de l'aérodrome sur le parking de l'inter resto.

Visibilité du tableau d'affichage à la mairie.

Les rochers rue coqueret posent soucis lors du croisement de 2 véhicules, dont véhicules imposants tels que les véhicules agricoles.

Un parent d'élève propose l'échange des tickets de cantine, proposition de bourse d'échange entre parents avec affichage.

Stéphanie LAURENT propose l'achat d'une microonde, et un retro projecteur pour la salle polyvalente.

Proposition de mise en place de « voisins vigilants », prise de renseignements auprès de la gendarmerie.

Philippe DELAPORTE évoque la mise en place d'un seul sac de tri sélectif au 1<sup>er</sup> janvier 2021, info transmise par la com com.

Où en est la réhabilitation du chemin du tour de ville.

Jean-Luc SAUVAGE évoque que le recrutement de la MAM était clos, une assistante s'est rétractée, donc nouvel appel à candidature lancé, pas d'ouverture possible si les effectifs ne sont pas atteints.

La prochaine réunion aura lieu le 3 Aout 2020 à 18H45.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15**

